

Consignes MEM2 :

*L'oral en lui-même dure 10 minutes : 5 minutes de synthèses et 5 minutes où il faudra répondre à une ou plusieurs **questions ouvertes** (le but sera de développer au maximum ses réponses et d'approfondir son argumentation).*

*Vous avez **10 minutes pour vous préparer**, durant cette préparation vous devez :*

- *Faire une synthèse globale du texte (Lui donner un titre, source, de quoi ça parle, ...)*
- *Extraire 3 mots (ou groupe de mots) clefs du texte (Mots qui pour vous sont les plus importants du texte)*
- *Justifier ces mots clefs (pourquoi avoir choisi ces mots, quels sont leur importance dans le texte ?)*
- *Répondez à la question : Quelle dimension semble oubliée dans la lutte contre les inégalités comme dans celle contre la criminalité ? Comment se manifeste-t-elle ? Donnez des exemples ?*

S'il vous reste du temps, identifiez les problématiques du texte, trouvez des solutions à ces problématiques, écrivez ce que vous pensez du texte, ...

Cela pourra toujours être utile pour répondre par la suite aux questions du jury et vous permettra d'approfondir votre analyse de texte !

SUJET-2-1

CEST 27 août 201 g, 22-12 Mis à jour le 28 août 2019, 16:32 CEST - 631 mots

Peut-on réellement lutter contre les inégalités alors que celles-ci semblent se creuser, notamment à l'intérieur des pays riches ? Or, un point crucial est généralement complètement passé sous silence : la perception des « pauvres » ainsi qu'une analyse de la « culture de la pauvreté » qui oriente bien souvent leurs choix.

La culture de pauvreté

(...) C'est un peu comme quelque chose qui existe, qui peut être décrit mais qui peut difficilement être défini. Cela ne signifie pas pour autant qu'elle ne peut pas être mobilisée pour appréhender certaines dimensions de la vie sociale ou la situation de certains groupes. La culture de pauvreté renvoie (...) à une culture, soit une relation au monde transmise de génération en génération et qui à la fois explique et s'explique par les conditions de vie des populations concernées. Elle se manifeste (..) par exemple par l'absence de contribution à la vie collective, une profonde méfiance vis-à-vis des grandes institutions de la société ou encore un fort potentiel destructeur. (...) Lewis évoque plus de 70 traits caractéristiques des gens vivant dans une telle culture (...). Ceux-ci ne sont pas génétiquement déficients. Ils ne sont pas moins rationnels que les autres. Leur relation à leur environnement est juste telle qu'ils ne comprennent pas d'emblée les règles du jeu social (. . .) et font alors des choix contraires à leurs intérêts. Au-delà des explications traditionnellement avancées, c'est par l'existence d'une culture de pauvreté qu'on peut expliquer certaines formes de délinquance juvénile, les

rixes entre bandes, le terrorisme et, une bonne partie des comportements antisociaux, notamment les comportements violents.

Individus moins ambitieux, moins insérés

La culture de pauvreté joue en effet aussi un rôle dans les difficultés socioéconomiques des habitants des quartiers dits prioritaires : précarité, chômage, « parcours d'insertion professionnelle plus erratiques » comme indiqué dans le rapport 2018 de l'Observatoire national de la politique de la ville (...). Pour ne citer qu'un fait, dans ces quartiers en 2017, le taux de chômage est deux fois et demi supérieur à celui des autres quartiers des unités urbaines englobantes. Elle est aussi à l'origine du fait que les lycéens de ces quartiers sont moins ambitieux dans leurs études, ce qui renforce leur marginalisation.

Un échec des politiques publiques

La pauvreté n'est pas le seul mal qui affecte nos sociétés. On peut aussi évoquer la criminalité que tous les gouvernements cherchent légitimement à combattre. Ce fut l'objectif de la politique de peines planchers mise en place avec la loi Dati de 2007. Or, comme celle-ci abordait de front ce problème mais en négligeant ce qui l'engendrait, elle n'a pas produit les effets voulus. L'idée était simple : le délinquant n'est pas la victime d'une société injuste mais une personne qui sait ce qu'elle fait, un individu rationnel qui réagit aux incitations (...). Par conséquent, pour lutter contre la délinquance, il conviendrait juste de rendre le crime « coûteux » en durcissant les sanctions.

Cette idée occulte une partie des raisons pour lesquelles on peut décider de mener une carrière délinquante (...). C'est d'ailleurs pourquoi cette loi n'a fait que générer un alourdissement des peines et une augmentation de la population carcérale sans faire reculer significativement la criminalité. Aux États-Unis, l'idée de culture de pauvreté a été brandie dans certains cercles pour blâmer les Africains-Américains en les désignant comme responsables de leur sort. En France, des discours semblables ont été tenus par des responsables politiques et des commentateurs, suite aux émeutes de 2005.

Mais c'est regarder le problème par le petit bout de la lorgnette. La question de la marginalisation est complexe et ne saurait se limiter à des considérations sur la responsabilité ou l'irresponsabilité des personnes concernées. Pour l'appréhender, la culture de pauvreté constitue une approche ni cynique ni misérabiliste et donc un bon antidote aux pensées simplistes.